

Dominique Thillet  
La Gorge  
38190 Sainte AGNES

Le 29 décembre 2017

à l'intention de Monsieur le Commissaire enquêteur

Objet : Centrales hydroélectriques du Pleynet et de La Gorge à Sainte AGNES  
Email : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouc.fr

Veillez trouver ci-dessous mon témoignage dans le cadre de l'enquête publique en cours.

Habitant depuis 46 ans dans le hameau de La Gorge, ma femme et moi sommes situés en première ligne face au torrent du Vorz.

Nous avons vu une partie de l'évolution de ce hameau depuis 1971, arrivée de nouveaux habitants, construction des microcentrales, inondations, travaux de sécurisations sur le Vorz.

Pour vous expliquer ma sensibilisation aux problèmes de sécurité, voici quelques informations :

- J'ai commencé ma carrière d'électronicien en concevant des produits pour la protection des personnes dans les habitations (réseau 220V) dans l'entreprise Merlin & Gérin.
  - De 1985 à 1996 je travaillais dans la Recherche et Conception d'Appareil de Recherche de Victimes d'Avalanches (ARVA) en collaboration avec l'ANENA (Association Nationale pour l'Étude de la Neige et des Avalanches) et été amené à faire des réunions avec des personnes du ministère de la sécurité civile sur ce sujet.
- J'ai déposé quelques brevets, entre autre un brevet pour un équipement utilisé par le personnel à bord d'un hélicoptère, pour la recherche de victimes ensevelies sous une avalanche.
- Représentant Français pour la normalisation D.I.N des **Appareils de Recherche de Victimes d'Avalanches**, Membre de la commission AFNOR pour la création d'une norme A.R.V.A. Européenne.
  - Fait des recherches en avalanche avec le PGHM de Chamonix.

### **Microcentrales sur le Vorz**

Grâce à la proximité et la compétence des personnes qui gèrent ces deux microcentrales (habitant directement dans le hameau de La Gorge), la sécurité des habitants de La Gorge ainsi que toutes les personnes y compris le collège situés dans le cône de déjection du Vorz à Villard Bonnot, est assurée depuis des années.

En effet les centrales sont équipées de détecteurs qui signalent instantanément un problème sur celles-ci, en plus des passages de contrôle réguliers des personnels gestionnaires de ces équipements.

En ce qui nous concerne (habitants de La Gorge), c'est surtout la détection d'évènements liés aux modifications du débit du Vorz (orages, éboulements, ..) et la prise en compte très rapide par des personnes en veille permanente de ces évènements qui assurent notre sécurité.

Nous avons constaté leurs efficacités lors des inondations d'aout 2005, ces personnes qui exploitent les deux microcentrales implantées sur le ruisseau du Vorz, ont protégé le hameau en communiquant en quelques minutes avec les services de l'état et les services de secours, ce qui a limité le sinistre.

Suite à l'inondation de 2005, des travaux importants de sécurisation ont été réalisés, grâce aux études sur les risques naturels du **RTM (Restauration des Terrains en Montagne)**, du laboratoire **EDYTEM (Environnements, DYnamiques et TErritoires de la Montagne)** et de l'**ONF (Office National des Forêts)** apportant une sécurité maximum au hameau de La Gorge.

Depuis, les zones de déchargement effectuées pour stocker les matériaux (arbres, rochers) se sont largement encombrées par la pousse des arbres (voir Photos ci-dessous).

La municipalité de Saint Mury entretient chaque année le chemin d'accès (situé le long du Vorz côté St Mury) aux 2 zones de déchargement, mais pour ces 2 zones, personne ne s'en préoccupe !



21 septembre 2007



17 juin 2016

De plus des habitants de Ste Agnès ou St Mury utilisent le torrent comme dépotoir.



7 août 2017

Depuis 2007, après la fin des travaux de réalisation des digues, je nettoie chaque année (arrachage des pousses d'arbres), dans la zone située devant notre maison. Vous pouvez constater la différence de cette zone, par rapport aux deux autres situées en amont.

Des arbres ont poussé sur la berge côté St Mury, mais la zone est restée propre.



15 juin 2007



17 juin 2016

Aussi je vous demande de prendre en compte le problème de sécurité dans votre décision sur le choix de continuer ou non avec la société actuelle gérant les 2 microcentrales.

En tenant compte de ces critères :

Personnes techniquement très compétentes dès l'origine du projet  
Personnes en veille jour et nuit informées de chaque anomalie sur le torrent.  
Personnes sur place dans le hameau de La Gorge.

Le personnel communal, malgré son dévouement, n'a pas les compétences techniques pour prendre en main ces centrales et n'assurera pas une veille permanente comme le fait actuellement la société qui exploite les deux microcentrales

C'est un problème de sécurité pour les habitants du hameau de La Gorge et d'une partie de la commune de Villard Bonnot.

Nous avons pu le vérifier un samedi de septembre 2015, où personne n'était joignable à la mairie de Ste Agnès alors qu'une habitation était en danger suite au débordement du ruisseau du Grand Joly. Les personnes de la mairie ne sont pas là 24h sur 24h ce qui est compréhensible.

Entre voisins nous avons fait appel aux personnes de la société SNC Micro de La Gorge (présentes sur place) pour nous aider à réorienter le ruisseau dans son lit naturel.

#### Débit d'eau du Vorz

Je n'ai pas constaté, en tant que riverain depuis bientôt 50 ans, une grande variation du débit du torrent lié à l'installation des deux centrales, de nombreux ruisseaux l'alimentent tout au long de son passage.

Et je pense que le débit réservé dans le torrent est respecté et satisfaisant.

#### En conclusion :

Les 2 centrales doivent continuer à être gérées par des sociétés privées, disponibles sur place, avec plus de pouvoir au niveau prévention, c'est la seule garantie pour maintenir notre sécurité.

Je propose que chaque année un rapport sur l'état de la zone de torrent allant de la prise d'eau du Pleynet jusqu'à la centrale de La Gorge soit fait par la SNC Micro de La Gorge.  
Avec un état des berges, des zones de dépôts, des pollutions (décharges sauvages).

Que ce rapport soit envoyé aux deux communes Ste Agnès et St Mury **pour action** et aussi directement aux services de l'état concernés (ONF, Préfecture...)

Il est anormal que depuis les inondations de 2005 où des sommes importantes ont été dépensées pour la sécurité des habitants, aucun entretien soit réalisé sur la zone.

Bien cordialement

Dominique THILLET  
La Gorge  
38190 Sainte AGNES